



Conseil régional
Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme

COMMISSION PERMANENTE DU 27 MAI 2020

Rapport n° CP 2020-249

PARIS RÉGION UP : AIDES PM'UP, TP'UP ET AUTRES DISPOSITIFS MOBILISÉS POUR LES ENTREPRISES FRANCILIENNES, 3ÈME RAPPORT POUR 2020

Amendement

L'article suivant est ajouté à la délibération :

« S'engage à cesser le dépouillement systématique du budget régional de l'Économie sociale et solidaire (ESS) pour financer des projets sans rapport avec ce secteur pourtant indispensable à la vitalité économique et sociale des territoires franciliens.

S'engage par là même à réattribuer lors de la prochaine modification budgétaire les moyens nécessaires à une politique régionale de soutien à l'ESS réellement ambitieuse. »

Exposé des motifs

Cesser la confiscation des budgets alloués à l'Économie sociale et solidaire

Afin de financer différents types d'aides économiques régionales, le présent rapport entérine la réorientation de 1 437 144€ prévus à l'origine sur le budget du soutien à l'Économie sociale et solidaire vers des actions sans rapport avec ce secteur.

Ce choix est, dès lors, extrêmement problématique pour la conduite de la politique économique régionale de notre collectivité.

En effet, le modèle économique libéral fondé sur la course au profit financier et sur la compétition marchande dérégulée est de plus en plus fortement mis en question. Conjointement, on voit aujourd'hui s'imposer la nécessité d'un changement radical des politiques économiques vers un modèle plus durable, plus juste et plus solidaire, profitable aux salarié-e-s et aux territoires, où trouve sa place le secteur de l'économie sociale et solidaire.

Ces questions sont soulevées avec une acuité encore plus grande dans le contexte de la crise sanitaire du Covid 19, qui a révélé à bien des niveaux la non-viabilité de l'économie libérale. Elles vont l'être encore plus fortement avec la crise économique et sociale qui s'annonce aujourd'hui.

Alors que l'Économie sociale et solidaire présente de nombreux atouts pour répondre aux enjeux de cette crise, et que la Région Ile-de-France devrait renforcer son soutien au développement de ce secteur, il est totalement incompréhensible qu'elle décide à l'inverse de confisquer les moyens alloués à l'économie sociale et solidaire. C'est là un très mauvais signal adressé aux acteurs de l'ESS, et plus largement à nos concitoyens qui réclament un changement de politique économique.

Cet amendement propose donc de rétablir au plus vite les moyens prévus pour la politique régionale de l'ESS.

Céline MALAISE
Présidente de groupe